

Bulletin Trimestriel

Conjoncture économique, monétaire et financière

Îles de Wallis et Futuna

n° 124
4^{ème} trimestre 2005

SOMMAIRE

SYNTHESE	2
1. L'Analyse de la conjoncture	3
1.1 L'enquête de conjoncture	3
1.2 La demande des menages	6
<i>La consommation des ménages.....</i>	<i>6</i>
<i>La vulnérabilité de la trésorerie des ménages.....</i>	<i>8</i>
1.3 Les principaux indicateurs économiques.....	9
<i>L'emploi.....</i>	<i>9</i>
<i>Les salaires</i>	<i>9</i>
<i>Les prix</i>	<i>10</i>
<i>Le commerce extérieur.....</i>	<i>10</i>
<i>Suivi des recettes fiscales.....</i>	<i>12</i>
<i>L'énergie</i>	<i>13</i>
<i>Les échanges.....</i>	<i>16</i>
<i>Les télécommunications.....</i>	<i>18</i>
<i>Evolution des cours de change</i>	<i>18</i>
2. L'évolution monétaire et financière	19
2.1 Les actifs financiers	20
<i>Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte</i> <i>auprès de la clientèle non financière (Tableau I).....</i>	<i>20</i>
<i>L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)</i>	<i>22</i>
<i>Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III).....</i>	<i>23</i>
2.2 Les passifs financiers	25
<i>Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV).....</i>	<i>25</i>
<i>Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission</i> <i>(Tableau V)</i>	<i>27</i>
<i>L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V).....</i>	<i>28</i>
2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties	31
<i>La masse monétaire (tableau VI).....</i>	<i>31</i>
<i>Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII).....</i>	<i>32</i>
2.4 L'équilibre emplois/ressources des EC locaux (Tableau VIII).....	33
2.5 Rappel des taux	34
<i>Le taux d'intérêt légal.....</i>	<i>34</i>
<i>Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 septembre 2005.....</i>	<i>34</i>
<i>Les taux du marché.....</i>	<i>34</i>
<i>Les taux d'usure.....</i>	<i>35</i>
3. Les Missions de l'IEOM	36
3.1 L'émission des signes monétaires	37
3.2 Les opérations de compensation interbancaire.....	37

SYNTHESE

L'activité sur les îles Wallis et Futuna s'est stabilisée par rapport au trimestre précédent et reste donc maussade. D'après l'enquête de conjoncture réalisée en novembre 2005, les entreprises ont dans l'ensemble supporté un alourdissement de leurs charges et une nouvelle dégradation de leur trésorerie, grevée par des retards de plus en plus longs dans les règlements des clients.

L'endettement excessif des ménages est à nouveau mis en cause, et les entreprises ont de réelles difficultés de recouvrement. Les entrepreneurs soulignent l'augmentation des prix de vente sur ce trimestre résultant, en partie, de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, qui a entraîné un dérapage des prix des produits importés dans la région Pacifique (Australie, Nouvelle Zélande, îles Fiji).

Les effectifs sont restés stables. La morosité de l'activité économique et les récentes tensions sur le territoire n'incitent pas les entreprises à l'optimisme. Néanmoins quelques une d'entre-elles, confirment avoir investi ce trimestre pour répondre à une demande ponctuelle.

Le nombre d'interdits bancaires reste très élevé. Au 30 septembre 2005, 421 personnes physiques étaient concernées, soit une augmentation de 32 % en un an et de 9,1 % par rapport au deuxième trimestre 2005. Ceci confirme la fragilité financière des ménages, avec pour corollaire un niveau d'épargne très faible. Depuis le mois de juillet 2005, la tendance de progression des interdits bancaires semble cependant s'inverser.

L'absence d'épargne personnelle, l'endettement des ménages et la baisse de l'encours du crédit à la consommation (-18,6 % en glissement annuel au 30 septembre 2005) permettent d'anticiper une diminution de la consommation des ménages au cours des prochains mois. Les crédits à l'habitat restent marginaux et ne représentent sur les périodes précédentes que 3 % de l'encours total. Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties sous forme d'hypothèques pour ce type de crédits.

Les ventes de véhicules neufs sont en forte chute, passant de 219 en cumul glissant sur 12 mois au 30 septembre 2004 à 175 au 30 septembre 2005.

A cette même date, les ventes d'électricité baissent par rapport au second trimestre 2005 (-4,9 %), et augmentent en glissement annuel de 3,8 % par rapport au troisième trimestre 2004. Les ventes de gazole sont en hausse par rapport au second trimestre 2005 (+4,3 %) ainsi que sur 12 mois glissants (+7,1 %). De même, le nombre d'abonnés au téléphone a augmenté de 10 % depuis le début de l'année 2005.

Les importations, en cumul depuis le début de l'année, représentent au 30 septembre 2005, 78,7 % des importations de la même période en 2004. Ceci se reflète dans l'évolution des statistiques douanières : les recettes de droits de douanes et de taxes d'entrée ont respectivement augmenté de 11,7 % et de 4,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Toutefois, l'augmentation des importations ne concernent pas directement le marché des particuliers. Ainsi, les importations destinées au secteur du BTP, pour la reconstitution des stocks, connaissent la plus forte progression (88,8 % des réalisations dans cette rubrique en 2005). Les « produits alimentaires » représentent un tiers du total des importations en valeur pour le troisième trimestre 2005.

1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE













1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé en novembre pour le quatorzième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête, réalisée en septembre, a porté sur le troisième trimestre 2005 et sur les perspectives pour le quatrième trimestre 2005. Elle a été réalisée auprès de chefs d'entreprises des trois principaux secteurs du Territoire : le commerce, les services et le BTP. L'échantillon visé totalise 36 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet pas d'établir une décomposition des résultats par secteur et fera donc l'objet d'une analyse globale.

Note méthodologique

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution des caractéristiques économiques de leur établissement, par rapport au trimestre précédent et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 3, selon que la situation s'est dégradée, est restée stable ou s'est améliorée). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique.

Ainsi, une valeur comprise entre 1 et 1,75 correspond à un recul, une valeur située entre 1,75 et 2,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 2,25 et 3 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisées sur les questions ouvertes.

<u>EXEMPLE</u>					
Activité	Charges d'exploitation	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
 Amélioration	 Allègement	 Accroissement	 Hausse	 Embauches	 Plus courts
 Dégradation	 Alourdissement	 Dégradation	 Baisse	 Licenciements	 Plus longs

Analyse de la conjoncture au 30 septembre 2005

La conjoncture au troisième trimestre 2005 par rapport au second trimestre 2005 :

Selon les entrepreneurs, l'activité sur les îles Wallis et Futuna s'est stabilisée par rapport au trimestre précédent et reste donc maussade. D'après l'enquête, les entreprises ont dans l'ensemble supporté un alourdissement de leurs charges et une nouvelle dégradation de leur trésorerie, grevée par des retards de plus en plus longs dans les règlements des clients. L'endettement excessif des ménages est à nouveau mis en cause, et les entreprises ont de réelles difficultés de recouvrement. Les prix de vente ont augmenté ce trimestre, ce qu'ils expliquent, en partie, par l'appréciation du dollar par rapport à l'euro, qui a entraîné un dérapage des prix des produits importés dans la région Pacifique (Australie, Nouvelle Zélande, îles Fiji).

Les effectifs sont restés stables. La morosité de l'activité économique et les récentes tensions sur le territoire n'incitent pas les entreprises à l'optimisme. Pourtant quelques une d'entre-elles confirment avoir investi ce trimestre pour répondre à une demande ponctuelle.

EVOLUTIONS					
Par rapport au trimestre précédent					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
→	↘	↘	↗	→	→

Anticipations des chefs d'entreprises pour le quatrième trimestre 2005 :

La moyenne de l'échantillon n'anticipe pas d'amélioration de l'activité pour le prochain trimestre. La grande majorité des entrepreneurs interrogés ne comptent pas réduire leurs effectifs en dépit des difficultés chroniques qu'ils rencontrent. Néanmoins ils n'envisagent pas de nouveaux investissements sur la prochaine période. Ces perspectives sont relativement positives car la majorité des entrepreneurs table sur un alourdissement des charges d'exploitation, une nouvelle dégradation de la trésorerie et une persistance des retards de paiement des clients.

PREVISIONS					
Pour le 4 ^e trimestre 2005					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
→	↘	↘	→	→	→

Points particuliers soulignés par les entreprises :

Parmi les commentaires formulés par les entreprises nous avons relevé les deux points suivants :

- Le maintien du budget des administrations conditionne la poursuite des activités des entreprises à leur niveau actuel.
- Les lacunes du dispositif de financement des investissements pour accompagner le développement des entreprises.
- La politique d'assistance aux entreprises sous forme de subventions et d'exonérations est susceptible d'entraîner une concurrence déloyale entre les acteurs.
- Les difficultés de recouvrement provoquent un gonflement des créances sur les clients et, de ce fait, des problèmes de trésorerie.

Evolution du nombre d'entreprises

Le service des contributions diverses recense les entreprises grâce à leurs cotisations au registre des patentes. Au 30 septembre 2005, 356 unités étaient recensées, contre 365 au 30 juin 2005 et 361 au 30 mars 2005. Il faut souligner que beaucoup d'entreprises se créent à Wallis et Futuna en fonction d'opportunités telles que l'obtention d'une aide ou d'un micro-marché. Elles n'ont, pour l'essentiel, aucun salarié déclaré en comparaison des effectifs du secteur privé enregistrés par la CLR/CCPF.

Entreprises de Wallis et Futuna

Secteurs	Nombre total d'entreprises au 31/03/05	Nombre total d'entreprises au 30/06/05	Fermetures 3 ^{ème} trimestre 2005	Créations 3 ^{ème} trimestre 2005	Nombre total d'entreprises au 30/09/05
Commerce	121	121	2	4	123
BTP	80	78	13	4	69
Hotellerie-rest.	30	30	1	0	29
Services	130	136	12	11	135
Total	361	365	28	19	356

Source : service des contributions diverses

1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

La consommation des ménages

Le produit des taxes intérieures de consommation :

Les taxes intérieures de consommation perçues à la fin septembre 2005, en cumul annuel, atteignent 319,3 millions de XPF, en baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent (-0,47 %). Cette baisse s'explique en partie par la diminution des taxes perçues sur les alcools (-4,2 %) non compensée par une augmentation de 1,86 % des taxes prélevées sur les hydrocarbures et de 0,69 % sur les tabacs.

Evolution des taxes intérieures de consommation

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 30/09/2004	Cumul au 30/09/2005	Variation cumul / cumul (n-1)
Taxe intérieure de consommation - alcools	108,6	104,0	-4,20%
Taxe intérieure de consommation - tabacs	75,5	76,0	0,69%
Taxe intérieure de consommation - hydrocarbures	136,7	139,2	1,86%
TOTAL	320,8	319,3	-0,47%

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'élevait à 897,2 millions de XPF à la fin du troisième trimestre 2005, en baisse par rapport au 30 juin 2005 (-5,4 %) et en glissement annuel (-18,7 %).

L'encours des prêts personnels non affectés a légèrement diminué en trois mois pour s'établir à 352,6 millions de XPF au 30 septembre, soit une baisse de 1,6 % depuis juin 2005, et reste inférieur de 1,1 % à l'encours au 30 septembre 2004. Le montant des prêts affectés enregistre un recul sur trois mois (-7,7 %) et sur un an (-27 %), ceci notamment à cause de la baisse des prêts accordés pour l'achat d'appareils ménagers (-35,8 % sur un an).

Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)

	30/09/2004	30/06/2005	30/09/2005	Variation sur trois mois	Variation sur un an
prêts personnels (non affectés)	356 661	358 497	352 647	-1,6%	-1,1%
véhicules	557 689	505 208	490 070	-3,0%	-12,1%
<i>véhicules neufs</i>	<i>534 710</i>	<i>490 309</i>	<i>474 695</i>	-3,2%	-11,2%
<i>véhicules occasion</i>	<i>22 979</i>	<i>14 899</i>	<i>15 375</i>	3,2%	-33,1%
appareils ménagers	187 159	84 179	54 085	-35,8%	-71,1%
divers	1 641	712	427	-40,0%	-74,0%
sous total prêts affectés	746 489	590 099	544 582	-7,7%	-27,0%
TOTAL	1 103 150	948 596	897 229	-5,4%	-18,7%

Source : BWF

Les achats de véhicules neufs :

Au cours du troisième trimestre 2005, le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles neufs a progressé par rapport au trimestre précédent, passant de 28 à 42 immatriculations. Les ventes de deux roues ont elles aussi connu une progression, 26 immatriculations étant recensées fin septembre contre 17 fin juin 2005.

En cumul glissant sur 12 mois, les ventes de véhicules automobiles se sont élevées à 175 au 30 septembre 2005 contre 219 au 30 septembre 2004.

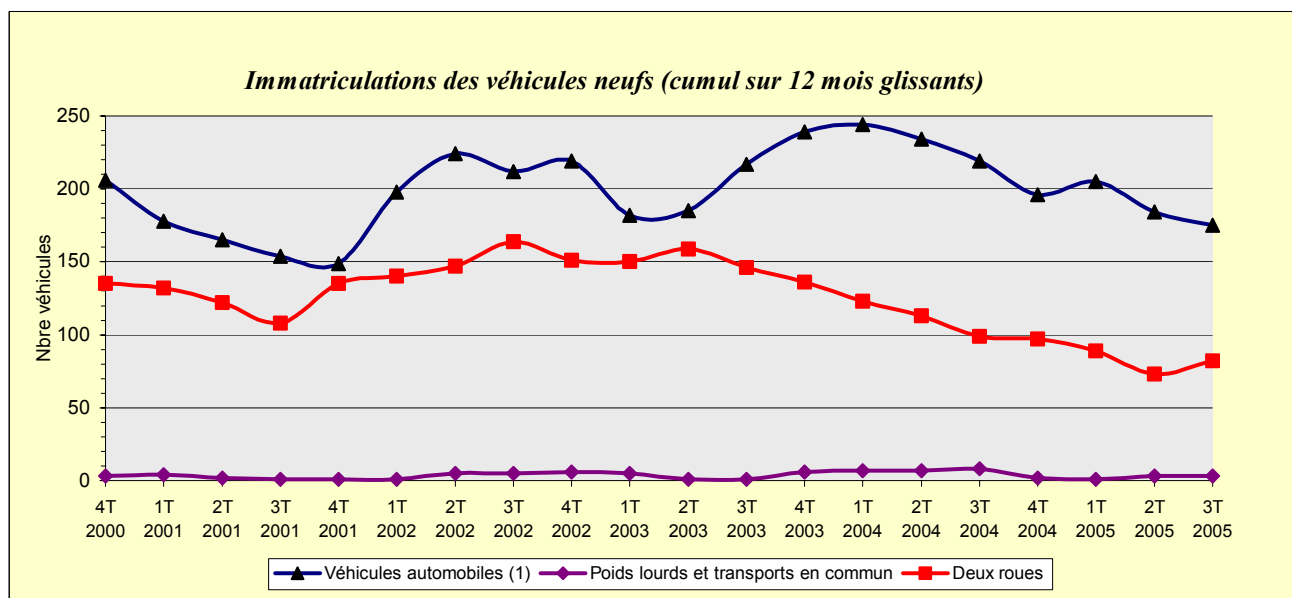
Immatriculations de véhicules neufs

	Cumul sur 12 mois glissants au 30/09/2004	2nd trimestre 2005	3ème trimestre 2005	Cumul sur 12 mois glissants au 30/09/2005	Variation cumul au 30/09/05 comparé au cumul au 30/09/04	Variation trimestrielle
Véhicules automobiles (1)	219	28	42	175	-20,1%	50,0%
Wallis	164	24	42	156	-4,9%	75,0%
Futuna	55	4	0	19	-65,5%	-100,0%
Deux roues	99	17	26	82	-17,2%	52,9%
Wallis	57	14	23	53	-7,0%	64,3%
Futuna	42	3	3	29	-31,0%	0,0%

Source : service des contributions diverses

(1) sauf poids lourds et transports en commun

Le graphique ci-dessous met en évidence la tendance générale des ventes de véhicules sur 12 mois glissants du quatrième trimestre 2000 jusqu'au troisième trimestre 2005.



(1) sauf poids lourds et transports en commun.

La vulnérabilité de la trésorerie des ménages

A la fin du troisième trimestre 2005, 421 personnes physiques étaient en interdiction bancaire sur le Territoire. Ce nombre a donc progressé de 9,1 % en trois mois et a progressé de 32 % en un an.

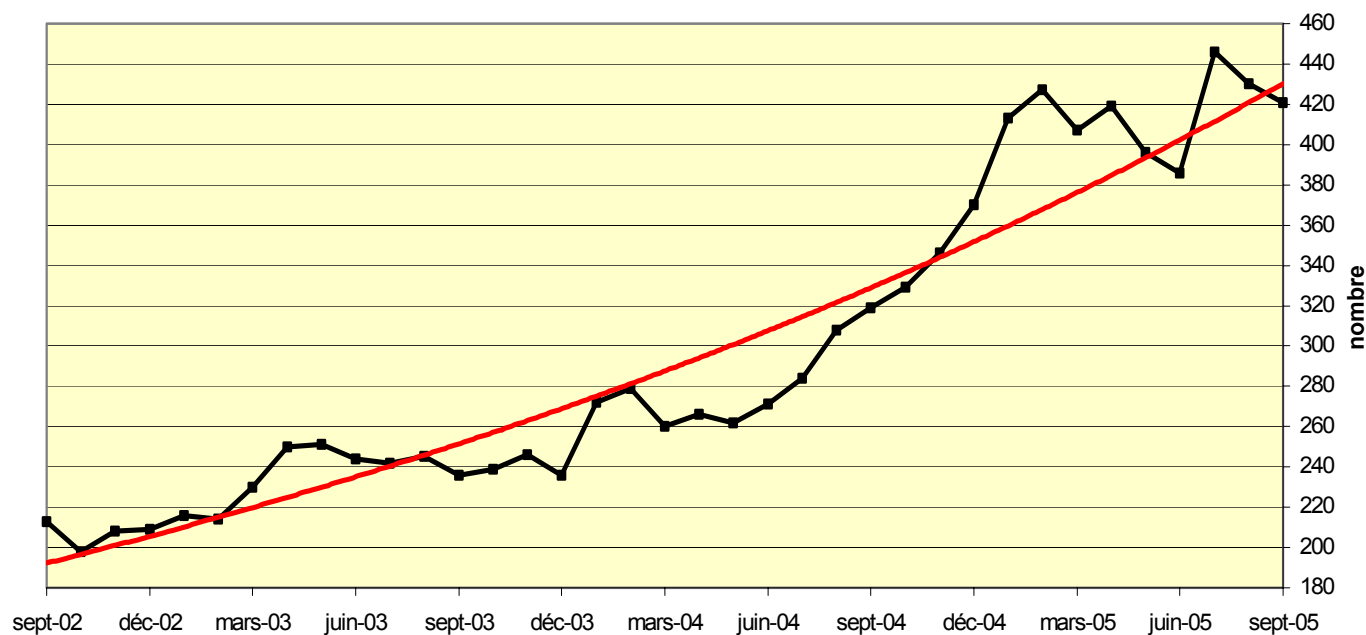
Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire

Date	Au 30/09/04	Au 31/03/05	Au 30/06/05	Au 30/09/05	m-3	Variation m-6	m-12
Nombre	319	407	386	421	9,1%	3,4%	32,0%

Source : IEOM

La forte progression du nombre d'«interdits bancaires» témoigne de la situation d'endettement excessif des ménages wallisiens et futuniens. Le développement des jeux d'argent sur le Territoire, interrompu en mai 2005, la quasi suppression depuis décembre 2002 des heures supplémentaires payées dans l'administration et des licenciements dans le privé ont certainement contribué à accentuer cette évolution. Depuis le mois de juillet 2005, la tendance de progression des interdits bancaires semble cependant s'inverser.

Interdits bancaires à Wallis et Futuna depuis septembre 2002



1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

L'emploi

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ces statistiques ne prennent pas en compte les fonctionnaires d'Etat, dont le nombre atteignait 313 à la fin du mois de septembre 2005.

Les statistiques de la CLR ne sont définitives qu'au 31 décembre 2004, la totalité des cotisations n'ayant pas été enregistrée au-delà de cette date. Nos analyses portent donc sur les statistiques de l'emploi à cette date, sachant qu'aucun évènement majeur, qui aurait pu bouleverser les tendances, n'a été signalé.

Au 31 décembre 2004, le nombre de salariés déclarés s'élevait à 1.651, soit une baisse de 2,1% par rapport au 31 décembre 2003. Le secteur privé ne représente que 27,5 % des emplois déclarés à la CLR, alors que le secteur public emploie 61,1 % des salariés déclarés.

Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR

	déc-03		déc-04		Glissement annuel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
Secteur privé	502	29,8%	454	27,5%	-9,6%
<i>dont :</i>					
Industrie/Artisanat	74	4,4%	80	4,8%	8,1%
BTP	58	3,4%	56	3,4%	-3,4%
Commerce	185	11,0%	131	7,9%	-29,2%
Services	152	9,0%	146	8,8%	-3,9%
Employés de maison	33	2,0%	41	2,5%	24,2%
Secteur semi-public*	179	10,6%	189	11,4%	5,6%
Secteur public	1005	59,6%	1008	61,1%	0,3%
Total	1686	100,0%	1651	100,0%	-2,1%
Contrats de développement	202	n.s.	257	n.s.	n.s.

Source CLR-CCPF

* Secteur regroupant des établissements publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

Les salaires

Depuis le 1^{er} juillet 2002, le SMIG mensuel atteint 70.061 XPF. A compter du 1^{er} juillet 2005, il a été revalorisé de 4,7 %, et atteint 73.362 XPF.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, aucun agent de l'Administration supérieure n'est plus rémunéré au SMIG. Le salaire minimum de l'administration territoriale, qui correspond à l'indice 250, s'élevait à 101.194 XPF au 31 décembre 2004. Au 1^{er} janvier 2005, le point de la fonction publique a été revalorisé de 0,5%. Une seconde valorisation de 0,5 % du point a pris effet le 1^{er} juillet 2005.

Les prix

D'après le service territorial de la statistique et des études économiques, les prix ont augmenté de 0,41 % au cours du troisième trimestre 2005. Cette évolution des prix s'explique par une augmentation de 0,6 % du prix des produits alimentaires et une certaine stabilité des prix des produits manufacturés et des services (respectivement 0,25 % et 0,29 %).

En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation est de 3,34 %, contre 3,18 % au trimestre précédent. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 4,39 % sur les douze derniers mois, ceux des produits manufacturés de 0,60 % et ceux des services de 9,78 %.

L'ensemble de ces chiffres doit toutefois être interprété avec prudence dans la mesure où la structure de l'indice (panier de la ménagère, pondération des catégories de produits) date de 1989. Les modes de consommation ont largement évolué sur l'île et une enquête budget famille est en cours. Les résultats de cette enquête, attendus pour 2007, permettront de prendre en compte ces évolutions.

Evolution de l'indice des prix à la consommation

	3ème trimestre 2004	2nd trimestre 2005	3ème trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
Indice global (IPC)	126,23	129,92	130,45	0,41%	3,34%
Indice des produits alimentaires	118,36	122,82	123,56	0,60%	4,39%
Indice des produits manufacturés	131,82	132,28	132,61	0,25%	0,60%
Indice des services	141,47	154,86	155,31	0,29%	9,78%

base 100 : 3ème trimestre 1989

Source : STSEE

Le commerce extérieur

Les taxes à l'importation

Au 30 septembre 2005, le cumul des droits de douane et taxes à l'entrée enregistre une hausse de 6,18 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, pour s'établir à 716,3 millions de XPF. Cette évolution résulte de la combinaison d'une augmentation des recettes de droits de douane (+11,7 %) qui atteignent 182 millions de XPF et des recettes de taxes à l'entrée (+4,42 %) à 534,3 millions de XPF.

Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 30/09/2004	Cumul au 30/09/2005	Variation p/r à l'exercice précédent
Droits de douanes ⁽¹⁾	162,9	182,0	11,70%
Taxes d'entrée ⁽²⁾	511,7	534,3	4,42%
TOTAL	674,6	716,3	6,18%

⁽¹⁾ Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

⁽²⁾ Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et Affaires maritimes

Les importations

Au troisième trimestre 2005, les importations ont atteint 1.176,4 millions de XPF et 3 551,1 millions de XPF en cumul depuis le début de l'année, soit 78,7 % du total de la valeur des importations en 2004. Principalement destiné au marché des particuliers, le premier chapitre d'importation est encore constitué ce trimestre par les produits alimentaires (33,2 % des importations du trimestre pour 390,5 millions de XPF).

Vient ensuite la rubrique « Produits minéraux (ciments, hydrocarbures,...) » dont les importations représentent 13,8 % du total des importations du trimestre. Il est à noter une forte hausse de la rubrique « linge et accessoires », passant de 4 % du total au second trimestre 2005 à 7 % pour le troisième trimestre de l'année.

Importations en valeur (millions de XPF)

	2004		2nd trimestre 2005		3ème trimestre 2005		Cumul janv- sept 2005	Importations Cumul 2005 / Total 2004
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part		
Produits alimentaires	1 307,3	29,0%	313,5	28,0%	390,50	33,2%	1 043,21	79,8%
Matériel de transport	503,3	11,2%	92,3	8,0%	119,03	10,1%	321,90	64,0%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	551,6	12,2%	155,5	14,0%	162,87	13,8%	460,46	83,5%
Fournitures, BTP ...	477,2	10,6%	129,8	11,0%	107,82	9,2%	423,70	88,8%
Machines et appareils (1)	703,8	15,6%	152,0	13,0%	112,61	9,6%	503,82	71,6%
Industries chimiques (2)	365,2	8,1%	123,7	11,0%	115,77	9,8%	339,66	93,0%
Linges et accessoires	240,4	5,3%	48,4	4,0%	81,91	7,0%	174,54	72,6%
Marchandises et produits divers (3)	130,3	2,9%	25,3	2,0%	31,48	2,7%	78,61	60,3%
Papiers, cartons	120,7	2,7%	40,6	4,0%	20,02	1,7%	88,60	73,4%
Instruments et appareils optiques	113,5	2,5%	51,3	5,0%	34,2	2,9%	116,20	102,4%
Armes et munitions	0,2	0,0%	0,0	n.s	0,14	0,0%	0,27	114,0%
Objets d'art et de collection	0,1	0,0%	0,0	n.s	0,08	0,0%	0,09	143,2%
Total	4 513,6	100,0%	1 132,5	100,0%	1 176,43	100,0%	3 551,16	78,7%

Source : Service des Douanes

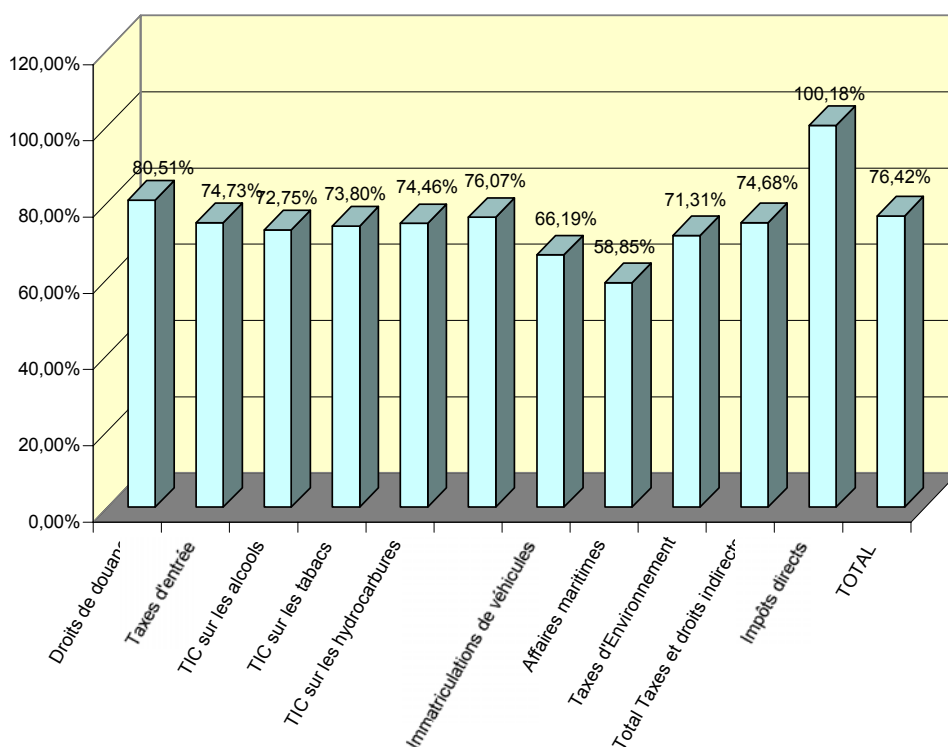
(1) électroménager, hi-fi, informatique... (2) médicaments, hygiène, peinture... (3) mobilier, articles de sport...

Suivi des recettes fiscales*Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)*

Recettes...		...prévues au budget primitif 2005	...réalisées au 30/09/2005	% réalisé	
Recettes douanieres	Droits de douane	226	182	80,5%	
	Taxes d'entrée	715	534	74,7%	
	Taxes intérieures de consommation :	TIC sur les alcools	143	104	72,8%
		TIC sur les tabacs	103	76	73,8%
		TIC sur les hydrocarbures	187	139	74,5%
Autres	7,3	5,6	76,1%		
Taxes diverses	Immatriculations de véhicules	5	3	66,2%	
	Affaires maritimes	57	34	58,9%	
	Taxes d'Environnement	5,0	3,6	71,3%	
Total Taxes et droits indirects		1448,4	1081,6	74,7%	
Impôts directs		106,5	106,7	100,2%	
TOTAL		1554,9	1188,3	76,4%	
Ventes des tabacs		242	180	74,2%	

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les recettes fiscales s'établissent au 30 septembre 2005 à 1188.3 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif, elles atteignent 76,4 % de la prévision pour 2005.

Réalisations budgétaires - recettes du Territoire au 30 septembre 2005

L'énergie**L'énergie électrique**

La production d'électricité au troisième trimestre 2005 a légèrement diminué par rapport au trimestre précédent (-2,1 %). Elle progresse de 4,7 % par rapport au troisième trimestre 2004, pour atteindre 4.950 milliers de kWh. Au 30 septembre 2005, les ventes d'électricité baissent par rapport au second trimestre 2005 (-4,9 %), et augmentent de 3,8 % par rapport au troisième trimestre 2004. Le nombre d'abonnés augmente de 0,5 % sur trois mois et de 1 % en un an.

Evolution de la production et de la distribution d'électricité

	3ème trimestre 2004	2nd trimestre 2005	3ème trimestre 2005	Variation / 2nd trim 2005	Variation / 3ème trim 2004
Production globale (milliers de kWh)	4727	5 058	4 950	-2,1%	4,7%
Wallis	3968	4 200	4 128	-1,7%	4,0%
Futuna	759	858	822	-4,2%	8,3%
Ventes totales (milliers de kWh)	3778	4121	3921	-4,9%	3,8%
Wallis	3056	3355	3161	-5,8%	3,4%
Futuna	722	766	760	-0,8%	5,3%
Abonnés	3 573	3 591	3 608	0,5%	1,0%
Wallis	2471	2489	2512	0,9%	1,7%
Futuna	1102	1102	1096	-0,5%	-0,5%

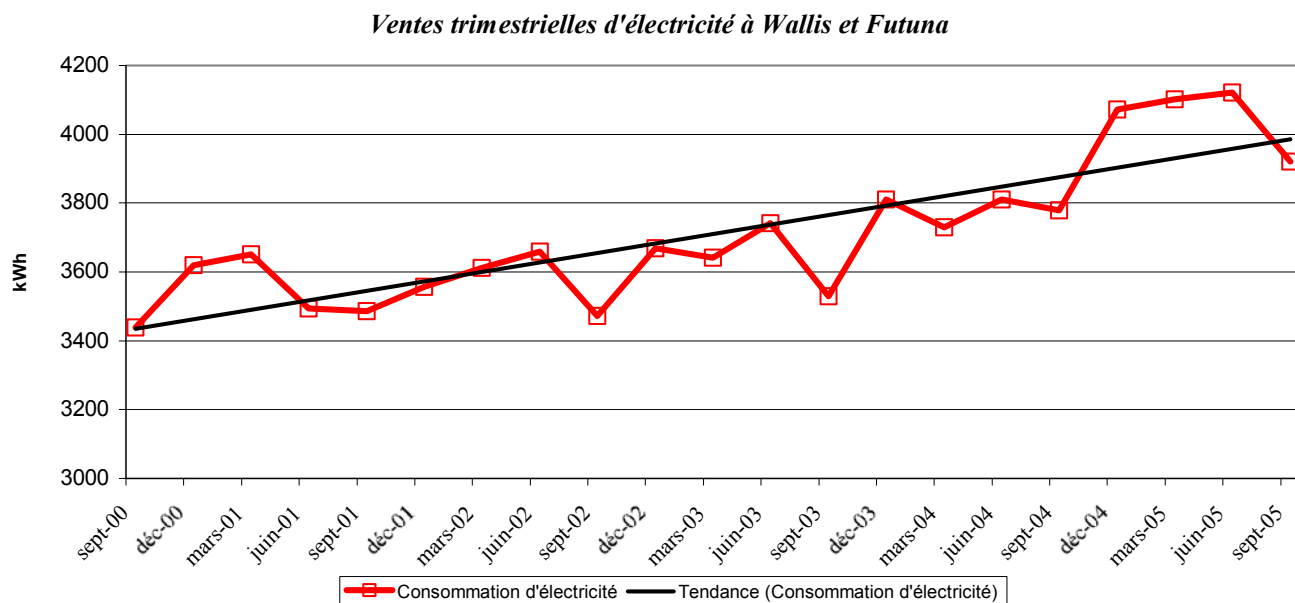
Source : EEFW

Au troisième trimestre 2005, les tarifs de l'électricité ont enregistré une hausse moyenne de 3,3 %. Ainsi, le prix moyen du kWh pour la basse tension est passé de 58,52 XPF au 30 juin 2005 à 60,44 XPF fin septembre 2005 et celui de la moyenne tension, de 45,72 XPF à 47,22 XPF. En glissement annuel, par rapport au troisième trimestre 2004, les tarifs ont augmenté de 10,33 % en moyenne.

Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)

	3ème trimestre 2004	2nd trimestre 2005	3ème trimestre 2005	Variation / 2nd trim. 2005	Variation / 3ème trim. 2004
Basse tension					
Petits utilisateurs	54,79	58,52	60,44	3,3%	10,3%
1ère tranche	68,49	73,15	75,55	3,3%	10,3%
2ème tranche	54,79	58,52	60,44	3,3%	10,3%
3ème tranche	41,09	43,89	45,33	3,3%	10,3%
Prix moyen	54,79	58,52	60,44	3,3%	10,3%
Moyenne tension					
1ère tranche	51,37	54,86	56,66	3,3%	10,3%
2ème tranche	34,25	36,58	37,78	3,3%	10,3%
Prix moyen	42,81	45,72	47,22	3,3%	10,3%

Source : EEFW



La courbe ci-dessus met en évidence la saisonnalité des ventes d'électricité de septembre 2000 à septembre 2005, soulignant ainsi une baisse marquée de la consommation aux mois de septembre de chaque année.

Les hydrocarbures

Au 30 septembre 2005, les ventes d'essence ont augmenté sur le trimestre (+2,4 %) et sont légèrement en baisse en cumul sur 12 mois glissants par rapport à la période précédente (-2,5 %). A la fin du troisième trimestre 2005, les ventes de gazole sont en hausse par rapport au second trimestre 2005 (+4,3 %) ainsi que sur 12 mois glissants (+7,1 %). Cette progression s'explique notamment par la part croissante qu'occupent les véhicules diesel dans le parc automobile de Wallis-et-Futuna.

La consommation de pétrole JetA1 augmente fortement de 52,9 % au troisième trimestre 2005 par rapport au trimestre précédent. Ce pétrole sert exclusivement au ravitaillement des avions. En cumul sur un an, la consommation de pétrole Jet A1 diminue de 8,2 %.

La dernière augmentation des prix locaux des hydrocarbures remonte au 1^{er} février 2005. Le prix au détail du litre d'essence était passée de 131,1 à 137,0 XPF (soit une augmentation de 4,5 %) celui du gazole de 116,2 à 123,6 XPF (+6,4 %), et celui du pétrole jet A1 à augmenté de +3,8 % passant de 114,6 à 119,0 XPF le litre. Il n'y a pas eu de nouvelle révision du prix des hydrocarbures au cours du troisième trimestre.

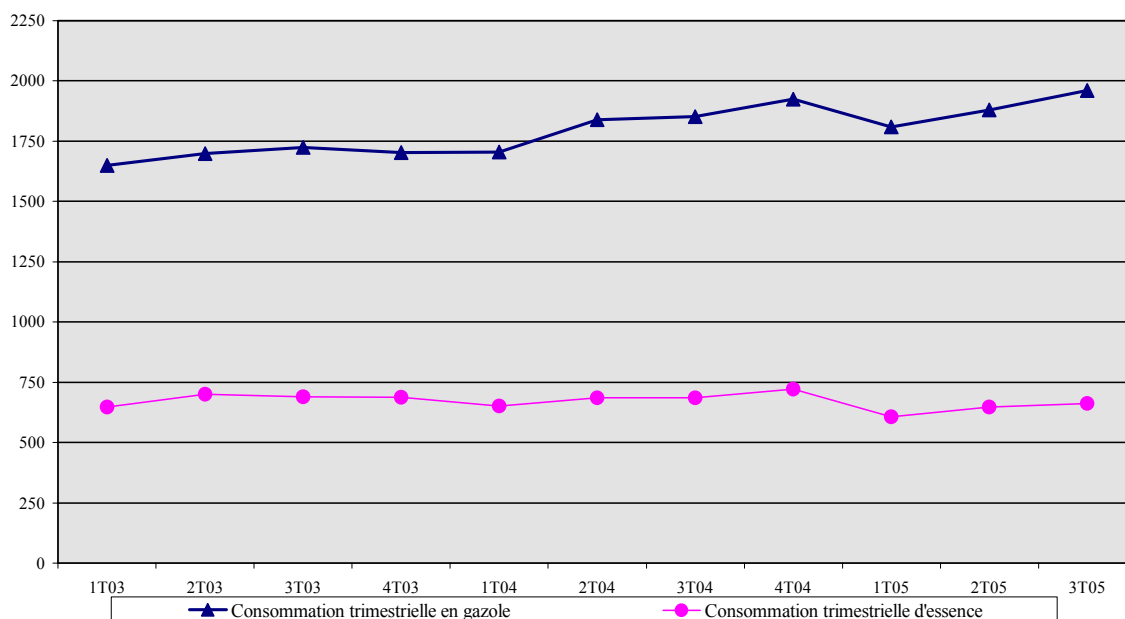
La dernière modification du prix du gaz remonte au 1^{er} avril 2005. Son prix public au litre s'est alors établi à 317,6 XPF, à Wallis comme à Futuna (au 1^{er} octobre 2005, ce prix a été fixé à 327,2 XPF).

Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)

	Cumul			2nd trimestre 2005	3ème trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Rappel 3ème trimestre 2004
	(aout 2003 - septembre 2004)	(aout 2004 - septembre 2005)	Variation / Cumul n-1				
Essence							
Wallis	2 708,8	2 614,9	-3,5%	548,1	563,7	2,8%	581,0
Futuna	463,9	476,9	2,8%	98,4	98,2	-0,2%	104,4
Total	3 172,7	3 091,9	-2,5%	646,6	661,9	2,4%	685,4
Gazole							
Wallis	6 710,7	7 020,8	4,6%	1 518,3	1 546,7	1,9%	1506,9
Futuna	1 502,7	1 773,9	18,1%	360,6	413,1	14,6%	344,3
Total	8 213,4	8 794,8	7,1%	1 878,9	1 959,8	4,3%	1851,2
Pétrole Jet A1							
Wallis	1 005,2	923,6	-8,1%	140,5	216,1	53,8%	257,4
Futuna	13,9	11,9	-14,2%	2,2	2,0	-10,2%	3,2
Total	1 019,1	935,5	-8,2%	142,6	218	52,9%	260,6
Gaz butane (Total)	286,3	290,1	1,4%	64,1	64,0	-0,2%	60,1

Source : SWAFEPP

Consommation trimestrielle d'hydrocarbures à Wallis et Futuna (en milliers de litres) :



Evolution des tarifs des principaux hydrocarbures (prix du litre en XPF)

	30/09/2004	31/06/2005	30/09/2005	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Essence	131,1	137	137	0,0%	4,5%
Gazole	116,2	123,6	123,6	0,0%	6,4%
Pétrole Jet A1	114,6	119	119	0,0%	3,8%

Source : SWAFEPP

Les échangesLe trafic aérienTrafic international

Au troisième trimestre 2005, le trafic aérien international, en nombre de vols est resté constant par rapport au deuxième trimestre, mais à légèrement diminué (-3,4 %) en cumul depuis le début de l'année 2005 par rapport à la même période en 2004. Le nombre de passagers augmente sur le trimestre, ce qui peut s'expliquer par un effet saisonnier (vacances scolaires). En cumul à fin septembre, le nombre de passagers baisse cependant de 2 % en 2005 par rapport à 2004.

Le volume de fret et la poste restent relativement stables en cumul sur neuf mois, notons que le fret aérien demeure très faible sur Wallis et Futuna.

Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - international

	Cumul (janvier à septembre 2004)	Cumul (janvier à septembre 2005)	2nd trimestre 2005	3ème trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Variation cumul (N / (N-1))
Nombre de vols	174	168	56	56	-	-3,4%
Passagers	16 650	16 319	4 641	5 844	25,9%	-2,0%
- Arrivées	8 284	8 030	2 337	2 772	18,6%	-3,1%
- Départs	8 366	8 289	2 304	3 072	33,3%	-0,9%
Fret (kg)	114 343	114 241	50 039	40 680	-18,7%	-0,1%
Poste (kg)	40 363	41 084	12 955	12 646	-2,4%	1,8%

Source : Aviation civile

Trafic domestique

En cumul sur 9 mois au 30 septembre 2005, 815 vols ont relié Wallis et Futuna, ce qui représente une légère baisse de 0,7 % par rapport à 2004. Le nombre de passagers a quant à lui diminué de 7,6 % et le fret de 23,2%.

	Cumul (janvier à septembre 2004)	Cumul (janvier à septembre 2005)	2nd trimestre 2005	3ème trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Variation cumul (N / (N-1))
Nombre de vols	821	815	246	287	16,7%	-0,7%
Passagers	9 441	8 721	2 681	3 050	13,8%	-7,6%
- Arrivées	4 832	4 534	1 382	1 529	10,6%	-6,2%
- Départs	4 609	4 187	1 299	1 521	17,1%	-9,2%
Fret (kg)	18 567	14 261	5 449	4 199	-22,9%	-23,2%
Poste (kg)	6 782	6 656	1 862	2 257	21,2%	-1,9%

Source : Aviation civile

Le trafic maritime

Au cours du troisième trimestre 2005, la collectivité a été ravitaillée par six porte-conteneurs et deux pétroliers, comme au second trimestre. Deux butaniers ont également accosté ce trimestre. En cumul depuis le début de l'année, les îles Wallis et Futuna ont recensé 17 touchées de navires, contre 23 sur la même période en 2004. Cette baisse de la fréquence de ravitaillement s'explique en grande partie par l'augmentation de la capacité de charge des cargos. Elle accentue la dépendance de Wallis par rapport à une offre de transport maritime peu diversifiée et accentue le risque de pénurie et d'allongement des délais de livraison.

Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis

	cumul janvier à septembre 2004	2ème trimestre 2005	3ème trimestre 2005	cumul janvier à septembre 2005	Variations		Rappel: Total 2004
					cumul 2005/cumul 2004	3ème Trim. 05 / 2nd Trim. 05	
Porte - conteneurs	23	6	6	17	-48%	0%	29
Pétroliers	7	2	2	7	-43%	0%	10
Butaniers	3	0	2	3	-33%	-	3
Total	33	8	10	27	-45%	25%	41

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les télécommunications*Evolution du nombre d'abonnés Internet*

	31-déc-04	30-juin-05	30-sept-05	Variation sept 05 / déc 04	Variation sept 05 / juin 05
Nombre de lignes installées	1683	1812	1851	10,0%	2,2%
Nombre d'abonnés Internet	384	524	541	40,9%	3,2%
Taux d'abonnés Internet	23%	29%	29%	-	-

Source : Service des postes et télécommunications

Au 30 septembre 2005, plus d'un abonné téléphonique sur quatre était relié au réseau internet. Le nombre d'abonnés Internet a augmenté de près de 40,9 % entre décembre 2004 et septembre 2005.

Evolution des cours de change

Depuis le début de l'année, le franc pacifique s'est dans l'ensemble déprécié par rapport aux principales devises concernées pour les importations de la collectivité, notamment les dollars australiens et néo-zélandais, ce qui concourt à la hausse des prix sur le territoire, ce qui devrait avoir un impact négatif sur ces dernières à court ou moyen terme. Toutefois nous pouvons noter un tassement sensible.

en XPF	Au	Au	Au	Au	Variations		
	30/09/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	m-3	m-6	m-12
100 JPY	87,00	87,59	89,09	87,58	-1,69%	-0,01%	0,67%
USD	96,17	92,10	98,69	99,10	0,41%	7,60%	3,04%
AUD	69,33	72,04	75,12	75,39	0,36%	4,65%	8,74%
NZD	64,80	67,54	68,63	68,53	-0,15%	1,46%	5,75%
SGD	57,00	56,31	58,56	58,63	0,12%	4,12%	2,86%

Source : IEOM

(nb : taux de change en fin de mois)

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe – indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

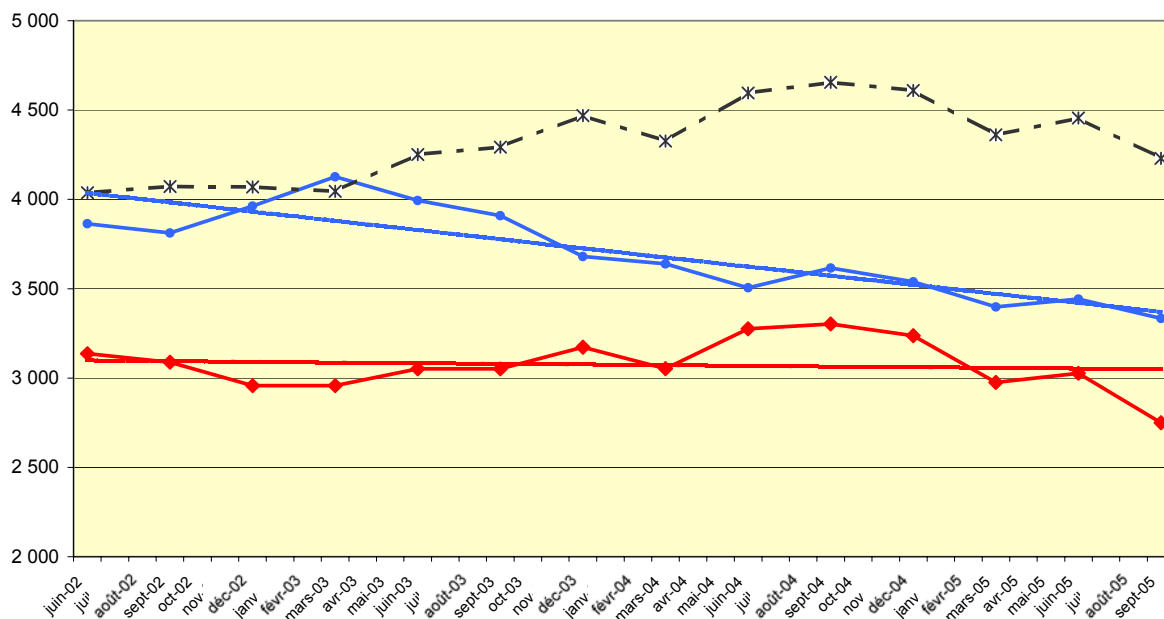
2. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des données fournies par les établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public. Pour les crédits, seule la banque locale est concernée. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par des établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

Vue générale au 30 septembre 2005

- ◆ Les **dépôts** collectés et gérés localement s'élèvent à 2.750 millions de XPF, ils diminuent à un rythme annuel de 16,8 % et par rapport au trimestre précédent de -9.2 %.
- ◆ Le **total des crédits** diminue au troisième trimestre 2005 de -3,1 % par rapport au 30 septembre 2004. Il s'établit à 3.334 millions de XPF au 30 septembre 2005. En glissement annuel, la tendance reste à la baisse des encours (-7,8 %).
- ◆ La **masse monétaire (M3)** atteint, à la fin du troisième trimestre 2005, la somme de 4.229 millions de XPF. En glissement annuel, elle diminue de 9,1 % en raison de la baisse des dépôts (-13,3 %) non compensée par l'augmentation de la circulation fiduciaire (+9,5 %).

Evolution des principales données monétaires en millions de XPF



	30/06/02	30/09/02	31/12/02	31/03/03	30/06/03	30/09/03	31/12/03	31/03/04	30/06/04	30/09/04	31/12/04	31/03/05	30/06/05	30/09/05
◆ total dépôts locaux	3 136	3 089	2 958	2 957	3 051	3 052	3 172	3 053	3 276	3 303	3 238	2 976	3 027	2 750
◆ Total Crédits	3 864	3 812	3 962	4 126	3 994	3 908	3 681	3 639	3 505	3 616	3 539	3 398	3 442	3 334
◆ M3	4 037	4 072	4 070	4 045	4 251	4 292	4 469	4 326	4 595	4 654	4 609	4 360	4 455	4 229

nota : Les dépôts locaux cumulent la banque locale et le Trésor public.

Les crédits regroupent les concours consentis par la banque locale, l'AFD et la BEI.

2.1 LES ACTIFS FINANCIERS

L'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une réorientation de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion des comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts dans le Territoire.

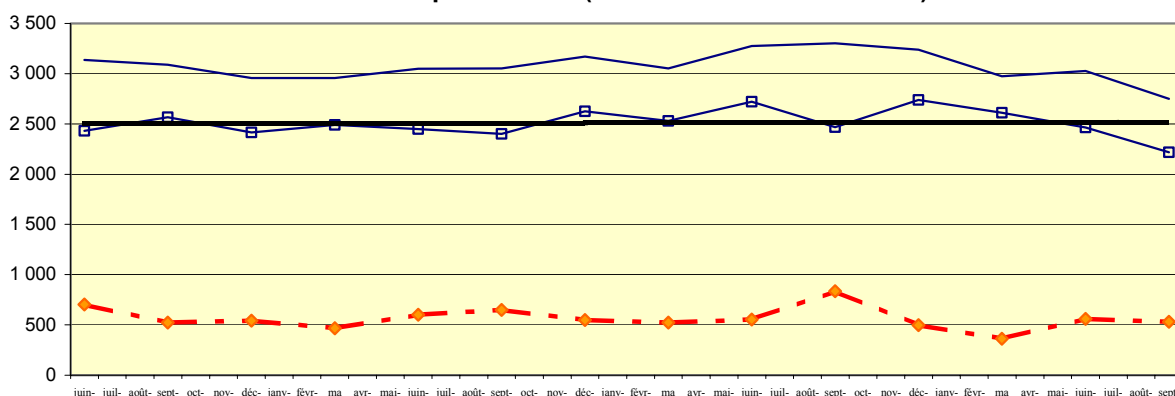
Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)

Les statistiques de l'IEOM ne tiennent pas compte des dépôts locaux de la CLR-CCPF (Caisse Locale de Retraites et Caisse de Compensation des Prestations Familiales) et du SPT (Services des Postes et Télécommunications) qui n'étaient pas déclarés par le Trésor car assimilés à des fonds publics hors zone d'émission. Ces dépôts seront prochainement réintégrés dans les données de l'Institut qui attend pour cela que des séries statistiques suffisamment longues aient pu être reconstituées.

L'encours des dépôts locaux diminue de 16,8 % sur un an. Il s'établit fin septembre 2005 à 2.750 millions XPF. Il faut souligner que le volume des dépôts stagne depuis près de dix ans, ils atteignaient en effet 2.914 millions en 1994.

La faiblesse de la conjoncture, la fragilité de la situation financière des ménages et l'absence d'attractivité de l'offre bancaire locale expliquent cette situation. Les agents économiques se tournent ainsi de plus en plus vers des banques extérieures à la collectivité pour gérer leurs comptes.

Evolution des dépôts locaux (valeurs en millions de XPF)



	30/06/02	30/09/02	31/12/02	31/03/03	30/06/03	30/09/03	31/12/03	31/03/04	30/06/04	30/09/04	31/12/04	31/03/05	30/06/05	30/09/05
total dépôts locaux	3 136	3 089	2 958	2 957	3 051	3 052	3 172	3 053	3 276	3 303	3 238	2 976	3 027	2 750
dépôts banque locale	2 432	2 567	2 416	2 490	2 449	2 402	2 624	2 531	2 721	2 468	2 739	2 613	2 467	2 217
dépôts Trésor public	704	522	542	467	602	650	548	522	555	835	499	363	560	532

Dépôts à vue

Le total des dépôts à vue diminue sur trois mois (-4,1 %) et enregistre une baisse sur un an de 13,3 %. Il est à noter que la faiblesse de l'encours et des mouvements importants sur quelques gros comptes provoquent de fortes variations relatives des dépôts à vue.

Cette évolution s'explique aussi vraisemblablement par la baisse des taux créditeurs qui n'incite pas les épargnants à placer leurs avoirs sur des comptes d'épargne. Un phénomène identique est observé en zone euro où les dépôts à vue progressent plus fortement (+7,8 % en rythme annuel au 31 mars 2005) que les dépôts à terme et les comptes sur livrets (+3,2 % et +4,8 %).

L'encours collecté par la banque locale diminue sensiblement sur le troisième trimestre 2005 (-3,8 %) et sur 12 mois (-4,3 %). L'encours du Trésor, souvent affecté par les mouvements erratiques observés sur quelques comptes importants, passe de 560 millions de XPF au 31 juin 2005 à 532 millions fin septembre 2005.

La part des comptes à vue, dans l'ensemble des dépôts, passe de 70,9 % au 30 septembre 2004 à près de 73,7 % un an plus tard. A titre de comparaison, ils ne représentaient que 35 % des dépôts collectés dans la zone euro au 31/03/05.

ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU I

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

<i>en millions de XPF</i>	30/09/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	<i>variations en pourcentage</i>		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m/m-6	m/m-3
Dépôts à vue	2 341	2 100	2 116	2 029	-13,3%	- 3,4%	- 4,1%
dont banque locale	1 563	1 738	1 556	1 496	- 4,3%	-13,9%	- 3,8%
dont Trésor Public	778	363	560	532	-31,6%	46,9%	- 4,9%
Comptes sur livrets	330	280	318	319	- 3,2%	14,0%	0,5%
dont banque locale	330	280	318	319	- 3,2%	14,0%	0,5%
dont Trésor Public	0	0	0	0			
Autres placements liquides et à court terme	633	595	593	402	-36,5%	-32,5%	-32,2%
Dépôts à terme	629	593	593	402	-36,1%	-32,2%	-32,2%
Bons de caisse	4	2	0	0	-100,0%	-100,0%	-100,0%
Certificats de dépôts	0	0	0	0			
Divers	0	0	0	0			
dont banque locale	603	595	593	402	-33,3%	-32,5%	-32,2%
dont Trésor Public	53	0	0	0	-100,0%		
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	3 303	2 976	3 027	2 750	-16,8%	- 7,6%	- 9,2%
dont banque locale	2 468	2 613	2 467	2 217	-10,2%	-15,1%	-10,1%
Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale	0	0	0	0			
Plans d'épargne logement	0	0	0	0			
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3 303	2 976	3 027	2 750	-16,8%	- 7,6%	- 9,2%
dont banque locale	2 468	2 613	2 467	2 217	-10,2%	-15,1%	-10,1%
dont Trésor Public	835	363	560	532	-36,3%	46,9%	- 4,9%

part des dépôts à vue	70,86%	70,58%	69,91%	73,77%
part des comptes sur livrets	9,98%	9,40%	10,49%	11,60%
part des autres placements LCT	19,16%	20,01%	19,60%	14,62%

Comptes sur livrets

Au 30 septembre 2005, les comptes sur livrets ordinaires collectés par la banque locale atteignent 319 millions de XPF. Ils augmentent de 0.5 % par rapport au second trimestre 2005 mais diminuent de 3,2 % sur un an. Ces comptes, privilégiés par les petits épargnants, restent marginaux, 11,6 % du total. Cet indice confirme la faiblesse de l'effort d'épargne des ménages.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme, qui atteignent 402 millions de XPF fin septembre 2005, subissent ce trimestre une forte baisse (-32,2 %) qui résulte en particulier par le fait que beaucoup d'entre eux sont arrivés à terme ce trimestre et ont été transformés en placements boursiers. Il faut souligner que, désormais, le Trésor Public n'enregistre plus d'encours dans cette catégorie de dépôts, alors qu'elle s'élevait encore à 53 millions un an plus tôt.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée hors zone d'émission est évalué à 3.862 millions de XPF au 30 septembre 2005 contre 3.476 millions au 30 juin 2005 (+11,1%). Il faut cependant rester extrêmement prudent dans l'interprétation de ces données qui n'incluent pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurances et par les établissements non représentés sur le Territoire. Les données de la CLR-CCPF sont maintenant comprises dans les statistiques publiées par l'IEOM. Cependant leur actualisation n'est pas régulière.

Les placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (OPCVM monétaires et autres placements) totalisent un montant de 1.197 millions de XPF au 30 septembre 2005 et diminue sur trois mois de 4,4 %.

Les placements d'épargne à long terme

Les placements d'épargne à long terme sont principalement représentés par les OPCVM non monétaires et par les obligations. Le montant de ces placements atteint 2.664 millions de XPF au 30 septembre 2005 soit une hausse de 19,8% sur le trimestre.

TABLEAU II

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de XPF	30/09/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	1 163	1 251	1 252	1 197	2,9%	- 4,3%	- 4,4%
OPCVM monétaires (<i>seult banque locale</i>)	211	214	215	160	-24,3%	-25,1%	-25,4%
Autres placements (<i>Trésor Public</i>)	952	1 037	1 037	1 037	9,0%	-	-
Placements d'épargne à long terme	2 118	2 241	2 223	2 664	25,8%	18,9%	19,8%
Actions	18	19	20	19	8,2%	- 1,2%	- 3,0%
Obligations	830	852	854	1 346	62,2%	57,9%	57,6%
OPCVM non monétaires	1 271	1 340	1 321	1 217	- 4,3%	- 9,2%	- 7,9%
Assurances-vie	-	29	29	83		184,9%	187,2%
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	3 281	3 492	3 476	3 862	17,7%	10,6%	11,1%
<i>dont collectés par banques locales</i>	490	577	561	448	- 8,5%	-22,3%	-20,1%
<i>dont collectés par Trésor Public</i>	2 791	2 914	2 914	3 413	22,3%	17,1%	17,1%
<i>dont collectés par assureurs</i>							

Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La baisse globale des actifs financiers sur un an masque des disparités d'évolution selon les agents économiques concernés.

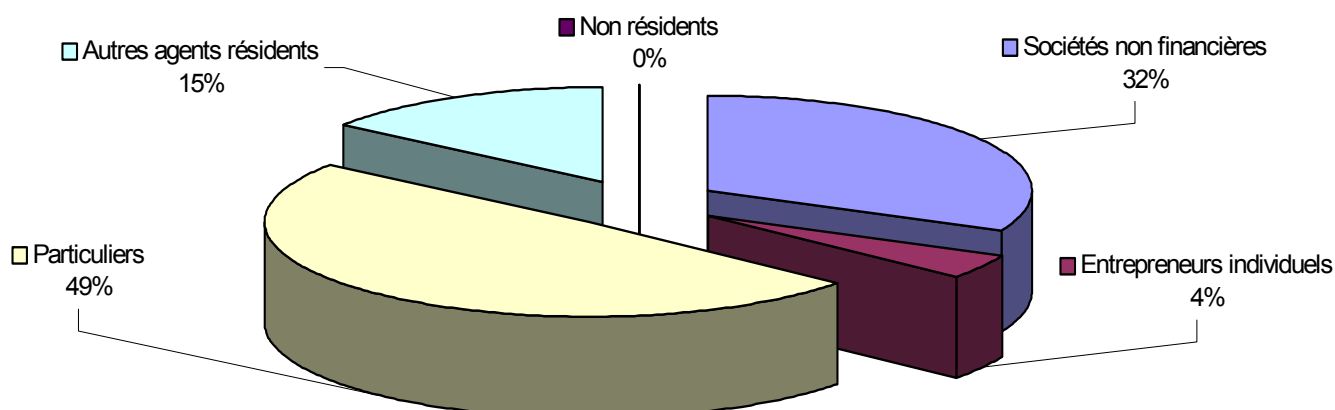
Ainsi, les dépôts des sociétés non financières demeurent relativement stables sur un an (-2 %), à 881 millions fin septembre 2005 contre 899 millions au 30 septembre 2004. L'encours des sociétés non financières se situe en dessous du niveau atteint en décembre 2003, qui était de 1.122 millions de XPF.

L'encours local des entrepreneurs individuels reste stable (-2,6%) et marginal (4,0 % du total des dépôts locaux) à 115 millions.

Les dépôts locaux des particuliers régressent de 17,3 % sur un an à 1.347 millions. Ils ne représentent que 49 % des dépôts collectés localement contre environ 77 % en métropole. Cet écart très important, même s'il doit être interprété avec prudence, montre que la capacité d'épargne des ménages wallisiens et futuniens est très faible. Les dépôts locaux des particuliers s'élèvent en moyenne à moins de 90.000 XPF par habitant.

L'encours local des autres agents résidents régresse fortement de 38,3 %. Celle-ci résulte de la conjugaison d'une hausse des dépôts à vue s'élevant à 203 millions de XPF (+11,4 %) et d'une forte régression des dépôts à terme à 201 millions de XPF (-57,5 %). Les fortes fluctuations observées sur ces comptes s'expliquent par le versement, à périodicité variable, de subventions sur certains d'entre eux.

Répartition des dépôts locaux par agents économiques



ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU III

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agent économique

en millions de XPF	30/09/2004		30/09/2005		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	2 341	100%	2 029	100%	-13,3%
Sociétés non financières	811	35%	673	33%	-17,0%
Entrepreneurs individuels	116	5%	113	6%	- 2,5%
Particuliers	1230	53%	1 038	51%	-15,6%
Autres agents résidents	182	8%	203	10%	11,4%
Non résidents	2	n.s.	1	n.s.	-32,6%
					-
Autres dépôts	963	100%	721	100%	-25,1%
Sociétés non financières	89	9%	208	29%	135,3%
Entrepreneurs individuels	2	n.s.	1	n.s.	-10,8%
Particuliers	400	42%	309	43%	-22,8%
Autres agents résidents	473	49%	201	28%	-57,5%
Non résidents	0	n.s.	2	n.s.	507,4%
					-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)	3 303	100%	2 750	100%	-16,8%
Sociétés non financières	899	27%	881	32%	- 2,0%
Entrepreneurs individuels	118	4%	115	4%	- 2,6%
Particuliers	1629	49%	1 347	49%	-17,3%
Autres agents résidents	654	20%	403	15%	-38,3%
Non résidents	2	n.s.	3	n.s.	39,8%
					-
Certificats de dépôts (CDD)					-
					-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3 303	100%	2 750	100%	-16,8%

Épargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures (dépôts HZE)

Les dépôts collectés localement et gérés par les institutions extérieures des sociétés non financières restent marginaux à 39 millions de XPF. Ils ne représentent, en effet, que 1 % des dépôts HZE en part relative. Ils enregistrent une variation négative de près de 54 % sur un an.

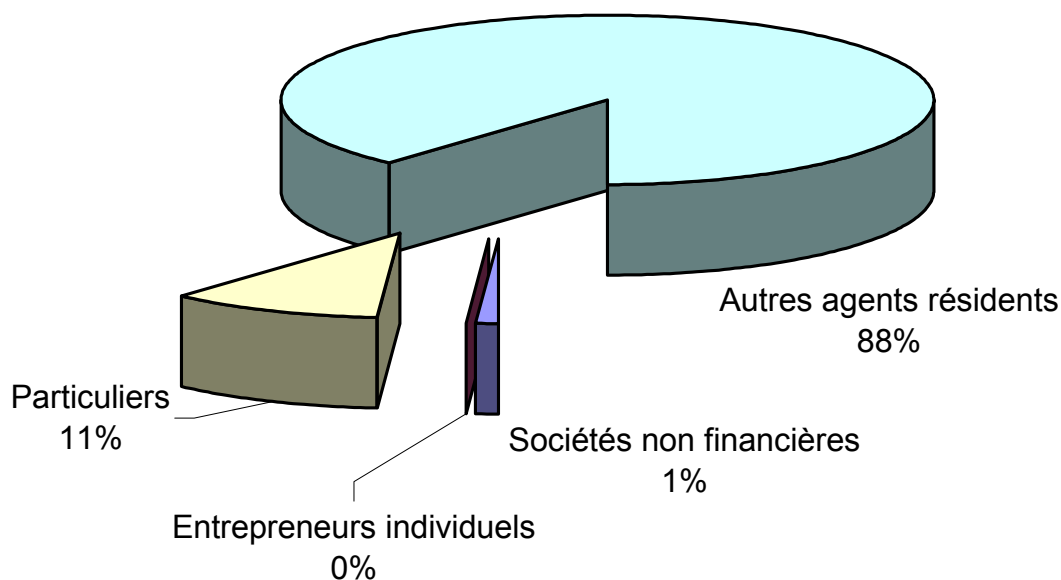
Les avoirs des particuliers connaissent une relative stabilité (+1 %). Ils restent faibles à 409 millions au 30 septembre 2005 contre 467 millions de XPF en juin 2005. Ils ne représentent que 11 % de l'encours recensé.

Avec 88 % de l'encours de l'épargne collectée, les dépôts hors zone des autres agents économiques représentent la part dominante de cette catégorie. Ils sont constitués, pour la quasi-totalité, par les avoirs de la caisse locale des retraites (CLR – CCPF) gérés par la CDC.

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

en millions de XPF	30/09/2004		30/09/2005		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
TOTAL	3 281		3 862		17,7%
Sociétés non financières	84	3%	39	1%	-53,8%
Particuliers	405	12%	409	11%	1,0%
Autres agents résidents	2791	85%	3 413	88%	22,3%

Répartition des dépôts gérés hors de la zone d'émission



2.2 LES PASSIFS FINANCIERS

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés dans et hors de la zone d'émission et ayant une activité régulière sur le Territoire.

Au 30 septembre 2005, le montant total des passifs financiers (zone d'émission + hors zone d'émission) s'établit à 3.334 millions XPF, en régression par rapport au trimestre précédent (-3,1 %) et en baisse par rapport à septembre 2004 (-7,8 %).

Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)

A la fin du troisième trimestre 2005, le volume brut des concours accordés par l'établissement de crédit de la place s'élève à 1.270 millions de XPF. Cet encours diminue par rapport au trimestre précédent (-4,2 %) ainsi qu'en glissement annuel (-13,9 %). Bien que la tendance de l'encours sur une longue période soit à la stabilité (les crédits distribués par l'établissement local stagnent depuis 1999, année où ils atteignaient 1.395 millions), on constate depuis deux ans un ralentissement des concours accordés par la BWF.

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

	30/09/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	1 205	1 007	949	898	-25,5%	-10,9%	- 5,4%
Sociétés non financières	77	-	-	-	-100,0%	-	-
Entrepreneurs individuels	25	-	-	-	-100,0%	-	-
Particuliers	1 103	1 007	949	898	-18,6%	-10,9%	- 5,4%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	21	82	79	78	276,9%	- 5,1%	- 1,5%
Sociétés non financières	14	54	57	48	235,8%	-11,0%	-15,2%
Entrepreneurs individuels	6	28	22	30	371,2%	6,5%	33,8%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'habitat	4	7	6	35	733,1%	424,6%	476,7%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	2	2	2	-	-23,8%	-13,6%
Particuliers	4	5	4	33	695,6%	626,1%	687,3%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	148	160	167	135	- 8,8%	-15,3%	-19,1%
Sociétés non financières	124	126	116	107	-13,0%	-14,9%	- 7,3%
Entrepreneurs individuels	2	6	10	5	180,2%	-22,1%	-52,6%
Particuliers	22	27	41	23	4,6%	-15,5%	-43,9%
Autres agents résidents	1	0	0	0	-99,3%	-84,3%	-95,9%
Autres crédits	-	9	8	10	-	5,3%	17,1%
Sociétés non financières	-	9	8	8	-	-15,2%	- 5,7%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	2	-	-	-
Créances douteuses nettes	19	23	20	15	-20,4%	-37,0%	-26,4%
Sociétés non financières	3	1	1	1	-61,9%	-33,9%	-22,0%
Entrepreneurs individuels	7	1	4	1	-82,9%	38,9%	-66,8%
Particuliers	9	21	15	13	44,7%	-40,5%	-16,6%
Autres agents résidents	-	0	0	0	-	-	-
TOTAL NET	1 397	1 288	1 230	1 170	-16,2%	- 9,2%	- 4,9%
Sociétés non financières	217	191	182	165	-24,3%	-13,9%	- 9,8%
Entrepreneurs individuels	41	37	38	39	- 3,8%	6,1%	3,4%
Particuliers	1 138	1 060	1 010	967	-15,1%	- 8,8%	- 4,3%
Autres agents résidents	1	0	0	0	-98,5%	-72,9%	-92,1%
Provisions non ventilées	77	88	95	99	29,5%	13,0%	4,9%
TOTAL BRUT	1 474	1 376	1 325	1 270	-13,9%	- 7,8%	- 4,2%

Les particuliers recueillent 82,6 % des crédits accordés par la banque locale. Les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) totalisent 17,4% des concours bancaires locaux. A titre de comparaison, les entreprises métropolitaines cumulent 50 % de l'encours des crédits bancaires au secteur privé. La faiblesse des crédits distribués aux entreprises témoigne des déficiences de l'appareil productif et commercial local.

Au cours du troisième trimestre, les crédits de trésorerie reculent à nouveau (-5,4 % par rapport à juin 2005). En rythme annuel, ils affichent une baisse -25,5 %. La part prédominante des crédits de trésorerie (898 millions soit 70,7 % des encours) est une des caractéristiques du marché local du crédit.

Les crédits à l'équipement se stabilisent ce trimestre, passant de 79 à 78 millions. Ils restent extrêmement faibles et représentent 6 % de l'encours total. L'incertitude pesant sur le foncier et l'absence de dynamisme économique ne favorisent pas leur essor. Par ailleurs, les quelques entreprises structurées du Territoire réussissent à obtenir des financements auprès d'établissements de Nouvelle-Calédonie ou de métropole. Ces opérations restent, cependant, très peu nombreuses.

Les crédits à l'habitat augmentent fortement passant de 6 à 35 millions. Cette forte hausse est la résultante d'un concours accordé à un particulier, classé dans les crédits à l'habitat, ce concours semble d'avantage être destiné au financement d'une activité économique, dont l'encours est de 30 millions au 30 septembre 2005. Les crédits à l'habitat sont marginaux et ne représentent sur ce trimestre que 3 % de l'encours total. Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties suffisantes pour ce type de crédits.

Les comptes ordinaires débiteurs baissent fortement ce trimestre (-19,1 %). Ils demeurent le second type d'emplois de la banque locale (10,6 % des encours).

Les créances douteuses nettes déclarées par la banque locale restent faibles (25 millions), et ne représentent que 1,1 % de l'encours. Ceci résulte du fait que cet établissement est peu engagé dans des crédits à long et moyen terme aux entreprises, qui sont les concours bancaires les plus risqués.

Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission

(Tableau V)

Globalement l'encours des crédits hors zone a diminué de 3,6 % sur un an à 2.064 millions.

Malgré l'existence du fond de garantie à l'habitat (FGH), l'endettement excessif des ménages, le niveau élevé des impayés sur les crédits antérieurs et l'absence d'épargne n'ont pas permis un redémarrage des crédits à l'habitat. L'encours de ces crédits a continué à s'effriter au cours du troisième trimestre 2005 (-6,8 %) pour s'établir à 1.055 millions de XPF (compte non tenu des créances douteuses).

Les établissements hors zone, notamment l'AFD, restent toujours dominant sur le marché du crédit à Wallis et Futuna. Ces établissements représentent en effet 61,9 % des crédits distribués sur le Territoire (hors crédits distribués par les banques calédoniennes).

PASSIFS FINANCIERS
TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissement de crédit situés hors zone d'émission)

en millions de XPF	30/09/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	491	416	591	590	20,2%	41,7%	41,7%
Sociétés non financières	102	41	45	44	-56,6%	7,7%	7,7%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	21	18	18	17	-15,5%	- 4,6%	- 4,6%
Autres agents résidents	368	357	528	528	43,6%	48,0%	48,0%
Crédits à l'habitat	1 233	1 132	1 098	1 055	-14,5%	- 6,8%	- 6,8%
Sociétés non financières	3	3	3	3	-15,2%	- 7,1%	- 7,1%
Entrepreneurs individuels	29	32	31	29	1,6%	- 7,9%	- 7,9%
Particuliers	1 201	1 097	1 064	1 023	-14,8%	- 6,7%	- 6,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses nettes	418	473	429	419	0,3%	-11,4%	-11,4%
Sociétés non financières	21	62	24	24	11,7%	-61,6%	-61,6%
Entrepreneurs individuels	66	62	61	61	- 8,3%	- 2,4%	- 2,4%
Particuliers	331	349	343	335	1,3%	- 4,1%	- 4,1%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	2 142	2 021	2 117	2 064	- 3,6%	2,1%	2,1%
Sociétés non financières	127	106	71	71	-44,1%	-33,2%	-33,2%
Entrepreneurs individuels	95	94	92	90	- 5,3%	- 4,3%	- 4,3%
Particuliers	1 553	1 464	1 425	1 375	-11,4%	- 6,1%	- 6,1%
Autres agents résidents	368	357	528	528	43,6%	48,0%	48,0%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	2 142	2 021	2 117	2 064	- 3,6%	2,1%	2,1%

L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)

Au second trimestre, les crédits distribués par les établissements locaux et par les établissements hors zone ont baissé de 3,1 % au niveau trimestriel et de -7,8 % en rythme annuel.

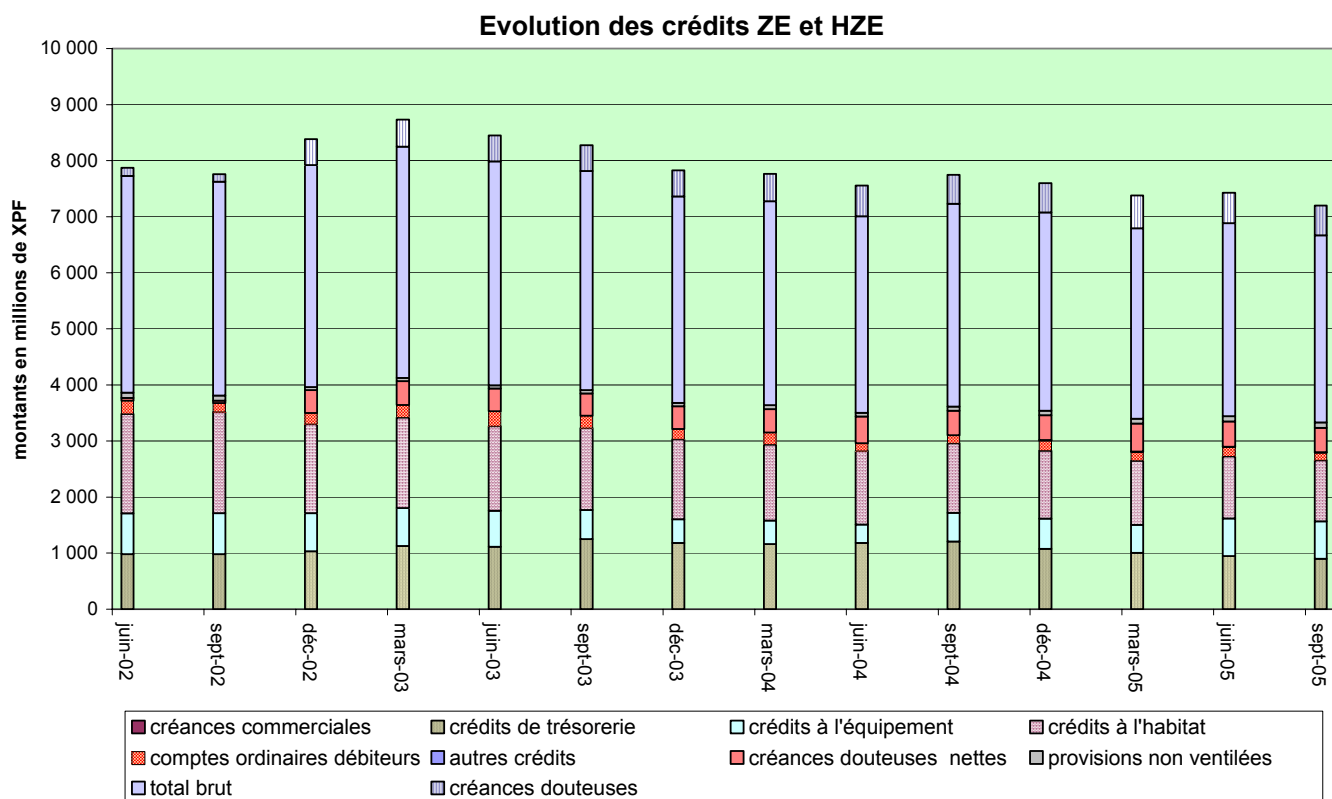
Les sociétés non financières affichent la plus forte baisse en glissement annuel (-31,6 %).

Les particuliers, qui ont vu leurs crédits locaux à la consommation et à l'habitat se contracter (respectivement de -18,6 % et -12,4 % en un an), affichent un volume de crédits en diminution (-13 % sur un an et -3,8 % sur un trimestre).

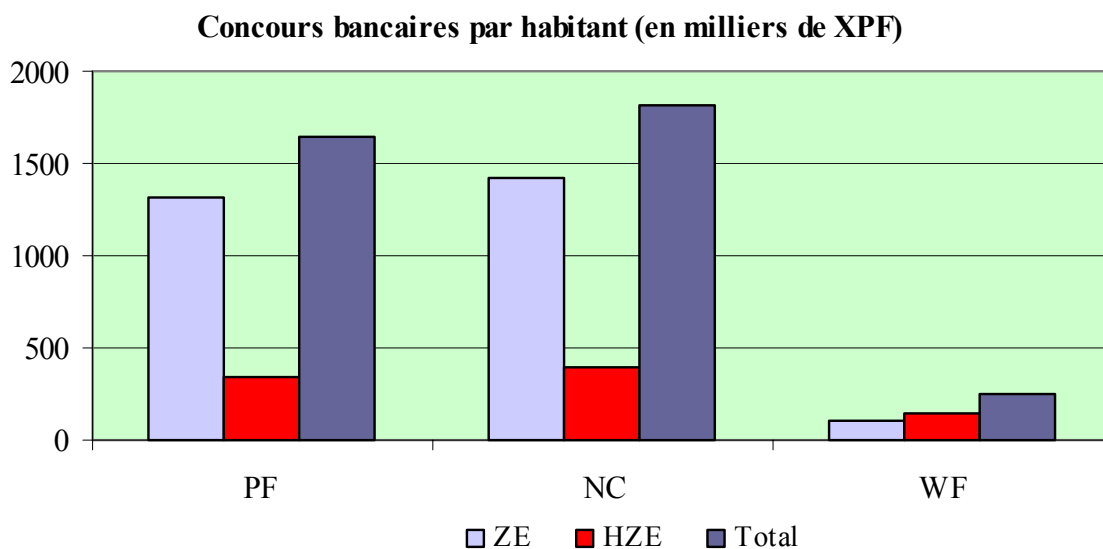
Les autres agents économiques enregistrent à nouveau une forte hausse de leurs crédits en rythme annuel, ces derniers passant de 369 millions à 528 millions de XPF. Leur importance relative augmente et représente environ 15,8 % du total des concours.

TABLEAU IV+V
Concours de caractère bancaire
 (Toutes zones d'émission confondues)

	30/09/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	0	0	0	0	-	-	-
Sociétés non financières	0	0	0	0	-	-	-
Entrepreneurs individuels	0	0	0	0	-	-	-
Crédits de trésorerie	1 205	1 007	949	898	-25,5%	-10,9%	- 5,4%
Sociétés non financières	77	0	0	0	-100,0%	-	-
Entrepreneurs individuels	25	0	0	0	-100,0%	-	-
Particuliers	1 103	1 007	949	898	-18,6%	-10,9%	- 5,4%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
Crédits à l'équipement	511	498	670	668	30,6%	34,0%	- 0,3%
Sociétés non financières	117	95	101	93	-20,7%	- 2,9%	- 8,8%
Entrepreneurs individuels	6	28	22	30	371,2%	6,5%	33,8%
Particuliers	21	18	18	17	-15,5%	- 4,6%	- 2,7%
Autres agents résidents	368	357	528	528	43,6%	48,0%	-
Crédits à l'habitat	1 237	1 138	1 104	1 090	-11,9%	- 4,3%	- 1,3%
Sociétés non financières	3	3	3	3	-15,2%	- 7,1%	- 4,4%
Entrepreneurs individuels	29	34	32	31	7,1%	- 8,9%	- 5,1%
Particuliers	1 205	1 102	1 068	1 056	-12,4%	- 4,1%	- 1,1%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	148	160	167	135	- 8,8%	-15,3%	-19,1%
Sociétés non financières	124	126	116	107	-13,0%	-14,9%	- 7,3%
Entrepreneurs individuels	2	6	10	5	180,2%	-22,1%	-52,6%
Particuliers	22	27	41	23	4,6%	-15,5%	-43,9%
Autres agents résidents	1	0	0	0	-99,3%	-84,3%	-95,9%
Autres crédits	0	9	8	10	-	5,3%	17,1%
Créances douteuses nettes	437	497	449	434	- 0,6%	-12,6%	- 3,2%
Sociétés non financières	24	64	25	25	4,0%	-61,0%	- 1,1%
Entrepreneurs individuels	74	63	65	62	-15,8%	- 1,8%	- 5,0%
Particuliers	339	370	358	347	2,4%	- 6,2%	- 3,1%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
TOTAL NET	3 539	3 310	3 347	3 235	- 8,6%	- 2,3%	- 3,4%
Sociétés non financières	344	298	254	236	-31,6%	-20,8%	- 7,2%
Entrepreneurs individuels	136	131	130	129	- 4,8%	- 1,3%	- 0,6%
Particuliers	2 691	2 524	2 435	2 342	-13,0%	- 7,2%	- 3,8%
Autres agents résidents	369	357	528	528	43,2%	47,9%	- 0,0%
Provisions non ventilées	77	88	95	99	29,5%	13,0%	4,9%
TOTAL BRUT	3 616	3 398	3 442	3 334	- 7,8%	- 1,9%	- 3,1%



Il faut souligner la faiblesse des crédits bancaires par habitant à Wallis et Futuna : en 2004, le montant des crédits par tête est 7,4 fois moins élevé qu'en Nouvelle-Calédonie et 6,7 fois plus faible qu'en Polynésie. Ces écarts témoignent de la faiblesse de l'activité économique dans le Territoire. De plus, l'absence de garanties hypothécaires et l'opacité des comptes des entreprises constituent des freins puissants au développement d'un réseau bancaire plus dense.



2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

La masse monétaire (tableau VI)

La masse monétaire (M3) a diminué au cours du troisième trimestre (-5,1 %) à 4.229 millions de XPF. En rythme annuel, elle diminue de 9,1 %. A titre de comparaison, la masse monétaire M3 de la zone euro avait progressé de 7,5 % sur douze mois au 30/06/2005.

L'agrégat M1 s'élève à 3.508 millions de XPF. Il baisse de 0,9 % par rapport au trimestre précédent et de 4,8 % sur un an.

Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+9,5 %).

Les dépôts à vue, qui avaient connu une progression annuelle de 22,4 % en 2003 et 15,2 % en 2004, baissent de 13,3 % en un an au 30 septembre 2005. Cette inversion de tendance s'explique principalement par la baisse de 31,6 % des dépôts à vue du trésor public.

Les dépôts à vue dans leur ensemble baissent par rapport au trimestre précédent (- 4,1 %).

TABLEAU VI

COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	30/09/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1							
Circulation fiduciaire	1 351	1 385	1 428	1 479	9,5%	6,8%	3,6%
- Billets	1 351	1 387	1 430	1 481	9,6%	6,8%	3,6%
- Pièces	- 0	- 2	- 2	- 2	1863,0%	- 4,4%	- 1,8%
Dépôts à vue	2 341	2 100	2 116	2 029	-13,3%	- 3,4%	- 4,1%
- Banque(s)	1 563	1 738	1 556	1 496	- 4,3%	-13,9%	- 3,8%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	778	363	560	532	-31,6%	46,9%	- 4,9%
Total M1	3 692	3 485	3 544	3 508	- 5,0%	0,7%	- 1,0%
M2 - M1	330	280	318	319	- 3,2%	14,0%	0,5%
Comptes sur livrets	330	280	318	319	- 3,2%	14,0%	0,5%
Comptes d'épargne logement	-	-	-	-	-	-	-
Total M2	4 021	3 765	3 862	3 827	- 4,8%	1,7%	- 0,9%
M3 - M2	633	595	593	402	-36,5%	-32,5%	-32,2%
Dépôts à terme	629	593	593	402	-36,1%	-32,2%	-32,2%
- Banque(s)	571	593	593	402	-29,6%	-32,2%	-32,2%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	58	-	-	-	-100,0%	-	-
Bons	4	2	0	-	-100,0%	-100,0%	-100,0%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	4 654	4 360	4 455	4 229	- 9,1%	- 3,0%	- 5,1%

Il convient de souligner que la circulation fiduciaire représente 34,9 % de M3, contre moins de 5% en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Cependant, en raison de la faiblesse du tissu bancaire local, il est vraisemblable qu'une fraction seulement de cette circulation fiduciaire reste effectivement à l'intérieur de Wallis et Futuna. Une partie des espèces est sans doute dépensée en Nouvelle-Calédonie par les voyageurs wallisiens et futuniens.

L'agrégat M2-M1 régresse sur un an (-3,2 %) à 319 millions. En l'absence de comptes « épargne-logement », cet agrégat ne regroupe que les comptes sur livrets. Les variations relatives de cet agrégat doivent être interprétées avec prudence compte tenu de sa faiblesse (7,5 % de M3).

L'agrégat M3-M2 baisse fortement en glissement annuel (-36,5 %). Cette régression résulte de la baisse des dépôts à terme qui composent cet agrégat. En effet, le trésor public comptabilisait 58 millions de dépôts à terme en septembre 2004 n'en détient plus aucun en septembre 2005. De plus, la banque locale enregistre une forte baisse de ses dépôts à terme car une partie d'entre eux est arrivée à échéance et a été transformée par la suite en placements boursiers.

Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)

Les contreparties de M3 diminuent de 9,2 % au 30 septembre 2005 par rapport à la même époque de l'année précédente. Les concours sur ressources monétaires participent pour 5,5 % à cette évolution, et les avoirs hors zone des établissements de crédit pour 7,7 %. Les avoirs hors zone d'émission de l'IEOM, qui ont augmenté sur 12 mois (+12,4 %), contribuent pour 5,1 % à la variation des contreparties de M3.

Tableau VII

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	30/09/2004	31/03/2005	30/06/2005	30/09/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	3 682	4 052	3 828	3 731	1,3%	- 7,9%	- 2,5%
- Institut d'émission	1 827	1 995	1 939	2 053	12,4%	2,9%	5,9%
- Etablissements de crédit locaux (*)	1 855	2 057	1 889	1 678	- 9,5%	-18,4%	-11,2%
Créances sur le Trésor public	754	309	522	486	-35,6%	57,1%	- 6,9%
Concours sur ressources monétaires	219	- 2	105	10	-95,2%	-	-90,1%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 474	1 376	1 325	1 270	-13,9%	- 7,8%	- 4,2%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 255	1 378	1 219	1 259	0,3%	- 8,6%	3,3%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	663	562	570	570	-14,0%	1,5%	0,1%
- Provisions sur créances douteuses	77	88	95	99	29,5%	13,0%	4,9%
- Engagements hors zone d'émission (*)	228	230	232	235	2,9%	2,2%	1,0%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-	-	-	-
- Divers	287	499	323	355	23,7%	-28,8%	10,1%
Total	4 654	4 359	4 455	4 227	- 9,2%	- 3,0%	- 5,1%
(*) Position extérieure nette du système bancaire local :	1 627	1 827	1 656	1 443	-11,3%	-21,0%	-21,0%
Position extérieure nette corrigée des avoirs du Trésor public	2 380	2 136	2 178	1 929	-19,0%	- 9,7%	- 9,7%

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX (TABLEAU VIII)

Le tableau emplois/ressources de l'établissement local met en évidence une baisse de sa position extérieure nette (-11,3 %) sur un an qui atteint 52 % des emplois, alors que la part des crédits à la clientèle ne représente que 46 % des emplois.

Les ressources se composent majoritairement des dépôts collectés auprès de la clientèle (80 % du passif). Le financement sur ressources propre diminue par rapport à septembre 2004 (-9,4 %) et représente 24 % des ressources.

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 474	47%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 428	77%
Réserves obligatoires	64	2,0%	Financement sur ressources propres *	739	23%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	-2	0%
(-) position extérieure nette des EC	1 627	51%	Réesc compte	0	0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 165	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 165	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 mars 2005

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 504	46%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 503	76%
Réserves obligatoires	81	2%	Financement sur ressources propres *	693	21%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	96	3%
(-) position extérieure nette des EC	1 707	52%	Réesc compte	0	0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 292	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 292	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2005

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 270	46%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 192	80%
Réserves obligatoires	74	3%	Financement sur ressources propres *	669	24%
Réserves libres	-	0%	Excédent des op. diverses des EC	-128	-5%
(-) position extérieure nette des EC	1 444	52%	Réesc compte	0	0%
TOTAL DES EMPLOIS	2 788	100%	TOTAL DES RESSOURCES	2 733	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

2.5 RAPPEL DES TAUX

Le taux d'intérêt légal

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret du 10 février 2005, le taux d'intérêt légal pour l'année 2005 a été fixé à 2,05%.

En %	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'intérêt légal	8,4	5,82	6,65	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27	2,05

Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 juin 2005

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables
taux de la facilité de dépôt	10/06/2003	1,00%	4,50% 5,65 % à 6,10 % (Taux SGFGAS depuis le 01/09/2005)
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/01/2004	1,50%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	
taux de la facilité de prêt marginal	10/06/2003	3,00%	
taux de l'escompte de chèques	10/06/2003	3,00%	

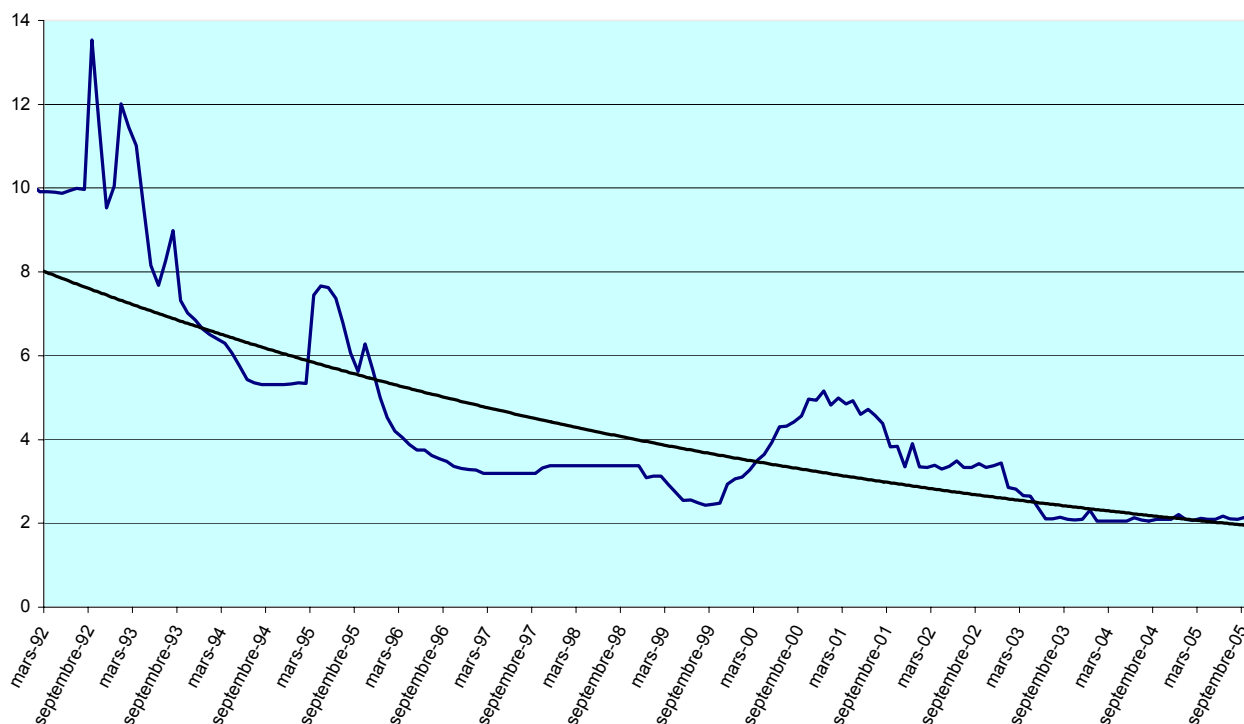
Les taux du marché

Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60 % depuis le 15 octobre 2001. Le taux de référence de la banque locale est de 8,33 % depuis le 31 octobre 2005.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA

EONIA: Euro OverNight Index Average

Les taux d'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er octobre 2005)			
Crédits aux particuliers	seuil de l'usure	Crédits aux entreprises	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,99%
Prêts à taux fixe	5,87%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,52%
Prêts à taux variable	5,48%		
Prêts relais	5,72%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,01%
Autres prêts			
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	19,76%	Découverts en comptes (commission de plus fort découvert exclue)	11,55%
Découverts en comptes, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	17,44%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,33%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	7,75%

3. Les Missions de l'IEOM

L'Institut d'Emission d'Outre-mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

L'émission des signes monétaires : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP⁽¹⁾ (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1^{er} janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1^{er} janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

Les opérations de compensation interbancaire : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1^{er} octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

Le refinancement des établissements de crédit, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions⁽²⁾, de crédits à taux réduits.

Les services rendus à la communauté bancaire (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

(1) CFP: Change Franc Pacifique.

(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

3.1 L'émission des signes monétaires

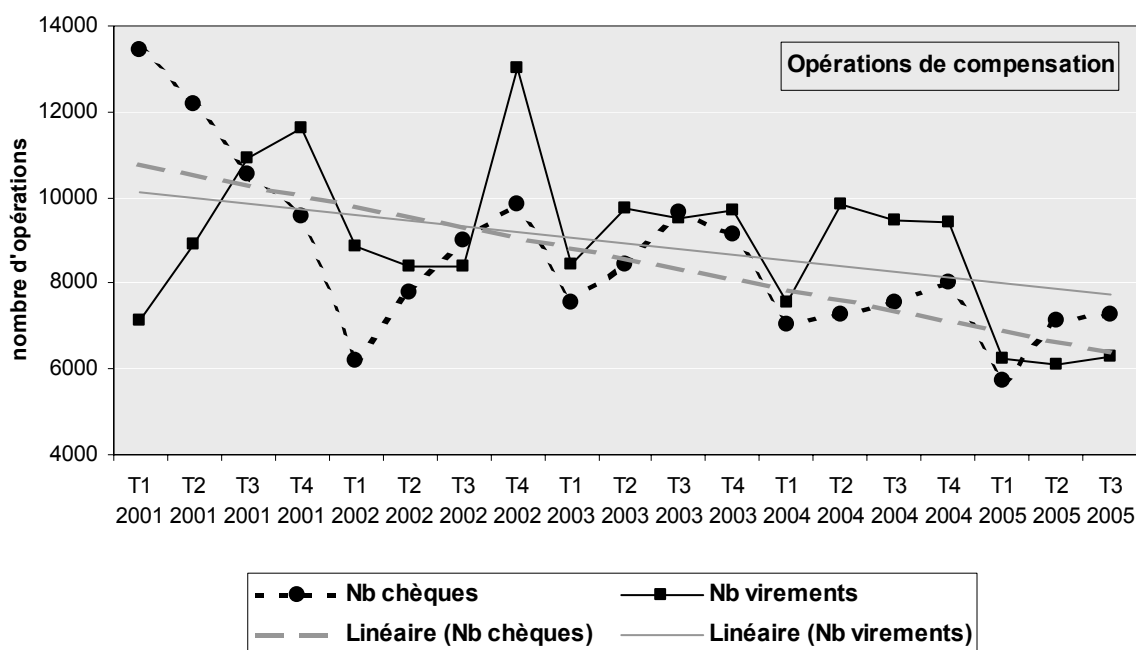
Le montant total des « billets et pièces » émis par l'IEOM à Wallis et Futuna au 30 septembre 2005 est de 1.545,2 millions de XPF, encaisse des banques comprise. Le total des billets en circulation à fin septembre 2005 représente 1.546,3 millions de XPF avec un retrait de circulation de pièces de 1.135 milliers de XPF.

en milliers de XPF	31-déc-04	30-juin-05	30-sept-05
Billets	1 463 425	1 517 495	1 546 346
Pièces	-1 131	-1 312	-1 135
Total	1 462 294	1 516 183	1 545 211

3.2 Les opérations de compensation interbancaire

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale au 30 septembre 2005. Au troisième trimestre 2005, le nombre d'opérations a augmenté par rapport au trimestre précédent (+2,3 %) ainsi que le montant total traité (+24,9 %), mais ils restent en forte baisse par rapport au 4^{ème} trimestre 2004 (baisse de 22,3 % du nombre d'opérations et de 12,1 % du montant total traité). Cette baisse s'explique par le fait que certaines opérations du Trésor sont désormais prises en charge par le Système Interbancaire de Télécompensation (SIT) métropolitain.

Périodes	4ème trimestre 2004	2nd trimestre 2005	3ème trimestre 2005	Variation 3T05/4T04	Variation 3T05/2T05
Nb chèques	8 007	7 116	7 258	-9,4%	2,0%
Montant	632 597 269	582 022 923	501 456 679	-20,7%	-13,8%
Nb Virements	9 421	6 120	6 287	-33,3%	2,7%
Montant	1 122 454 767	654 023 146	1 042 012 539	-7,2%	59,3%
Total opérations	17 428	13 236	13 545	-22,3%	2,3%
Montant total	1 755 052 036	1 236 046 069	1 543 469 218	-12,1%	24,9%



Publication gratuite : 50 tirages

Directeur de publication :
M. Thierry CORNAILLE

Responsable de la rédaction :
M. Didier SIMON

Editeur:
IEOM - Etablissement Public
BP G5 Mata'Utu
98600 UVEA
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05
Fax : 72 20 03
Mail : ieomwf@wallis.co.nc

Achévé d'imprimé le 30/11/2005